

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

GR

PREMIÈRE PUBLICATION

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme: Pharmacie de la Gare Neuchâtel SA, Neuchâtel
- 2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent: CHF 450'000.00
- 3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions: CHF 108'000.00
- 4. **Décision de réduction par**: l'assemblée générale extraordinaire
- **5. Date de la décision:** 17.06.2011
- 6. Echéance de préavis des créances: 05.09.2011
- 7. Adresse pour la déclaration des créances: Le Président, Alexandre Bugnon,, Case postale 87, 2002 Neuchâtel
- **8. Indication**: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
- 9. Remarques: La réduction sera effectuée par diminution de la valeur nominale des actions de CHF500.00 (cinq cents francs) à CHF120.00 (cent vingt francs) et remboursement aux actionnaires de CHF380.00 par action.

 Conformément à l'article 732 alinéa 2 CO, un rapport de révision spécial constate que les créances sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude Henri Schaller 2001 Neuchâtel 1

00649941

